



ÉDITO

En 2015, les communes de Peisey Nancroix, La Plagne Tarentaise et Landry ont lancé un appel d'offres visant à développer les énergies renouvelables sur leurs territoires. Dans le cadre de cet appel d'offres, GEG (Gaz Electricité de Grenoble) et la régie électrique d'Aigueblanche ont été sélectionnés pour développer deux projets de microcentrales hydroélectriques sur les torrents du Nant Benin et du Ponthurin. Depuis lors, des études ont été réalisées pour vérifier la faisabilité technique et environnementale de ces projets en partenariat avec les élus des communes concernées. Deux réunions publiques ont également été organisées pour informer le public en 2015 et 2016 et un dossier a été déposé auprès de l'administration en 2017.

Néanmoins, nous sommes conscients que cela ne suffit pas et que beaucoup d'entre vous souhaiteraient participer à l'élaboration de ces projets. C'est pourquoi, début 2018, nous avons mandaté le cabinet Alter&Go Concertation afin de réaliser une étude des perceptions auprès d'une cinquantaine d'habitants des trois communes. Cette étude a permis d'identifier un certain nombre de questions en suspens (sur le projet, ses impacts éventuels et ses bénéfices) et aussi de nombreuses propositions à mettre en oeuvre

pour la suite (développement de projets annexes sur les communes). Elle a aussi révélé que le projet du Nant Benin semblait questionner davantage que le projet du Ponthurin.

Fort de ces constats, nous avons donc fait le choix de décaler l'instruction du projet du Nant Benin - qui soulevait le plus de remarques - afin de lancer une démarche de concertation. Concrètement, cette démarche et les différents rendez-vous qui la composent (ateliers, visite de site) permettront de redéfinir les contours de ce projet afin qu'il corresponde au mieux au territoire dans lequel il s'inscrit. Elle devra également permettre de répondre à la question suivante : comment se saisir des opportunités générées par ce projet pour maximiser le développement local des trois communes ? Notre objectif est d'aboutir à un projet partagé par la majorité d'ici à la fin de l'année 2018. En parallèle, le projet du Ponthurin suivra, quant à lui, le cheminement classique de l'instruction en Préfecture.

Vous trouverez dans la suite de cette lettre plus d'informations sur ces deux projets et la démarche de concertation. Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous voir nombreux lors de nos prochains rendez-vous !

Guillaume Mirabel

Responsable des projets du Nant Benin et Ponthurin

INVITATION

Le **premier atelier de concertation** aura lieu **Mardi 24 avril de 18h à 20h**
À la salle des fêtes de Peisey-Nancroix

Lors de cet atelier, **nous répondrons à toutes vos questions** sur le projet du Nant Benin et pourrons travailler ensemble sur le contour du **projet technique** (valeur du débit réservé, intégration paysagère des ouvrages et autres mesures d'accompagnement à mettre en œuvre pour réduire les impacts environnementaux, ...)

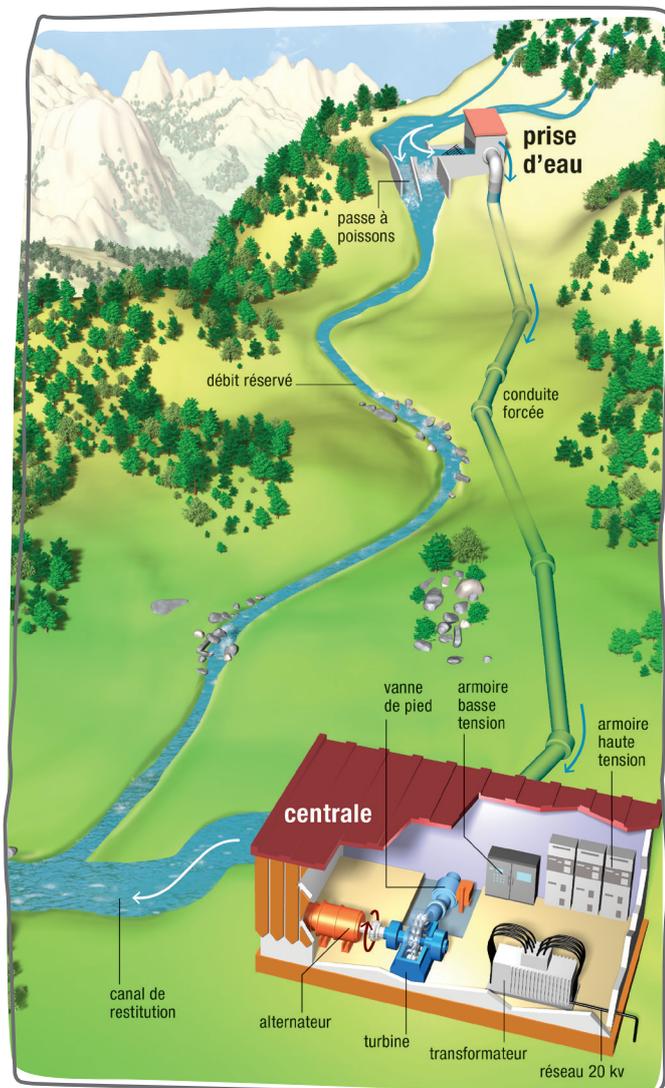
Pour des questions logistiques, **merci de vous inscrire** à cet atelier en contactant **Marie GUICHAOUA, Alter&Go Concertation** par téléphone au **06 83 94 86 53** ou par mail (marie.guichaoua@alteretgo.fr)

POURQUOI DE TELS PROJETS DANS LA VALLÉE ?

Dans la loi de **transition énergétique de 2016**, l'Etat a fixé un objectif de développement des énergies renouvelables. D'ici à **2030**, les **énergies renouvelables** devront représenter **32%** du mix énergétique. Une étude montre que les départements de la **Savoie** et de l'**Isère** présentent les **potentiels HYDROÉLECTRIQUES** les **plus élevés en France**.

GEG et la **régie électrique d'Aigueblanche** ont été retenus par les communes afin de développer et réaliser deux projets de **centrale HYDROÉLECTRIQUE** sur les torrents du Nant Benin et du Ponthurin.

En 2016, les communes de Landry, la Plagne Tarentaise et Peisey-Nancroix, ont décidé de s'engager dans une démarche globale en faveur du développement durable et de participer à cet objectif national.



L'HYDROÉLECTRICITÉ, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1

Une partie des débits du cours d'eau est acheminée à l'intérieur du bâtiment de production via une **conduite forcée**

2

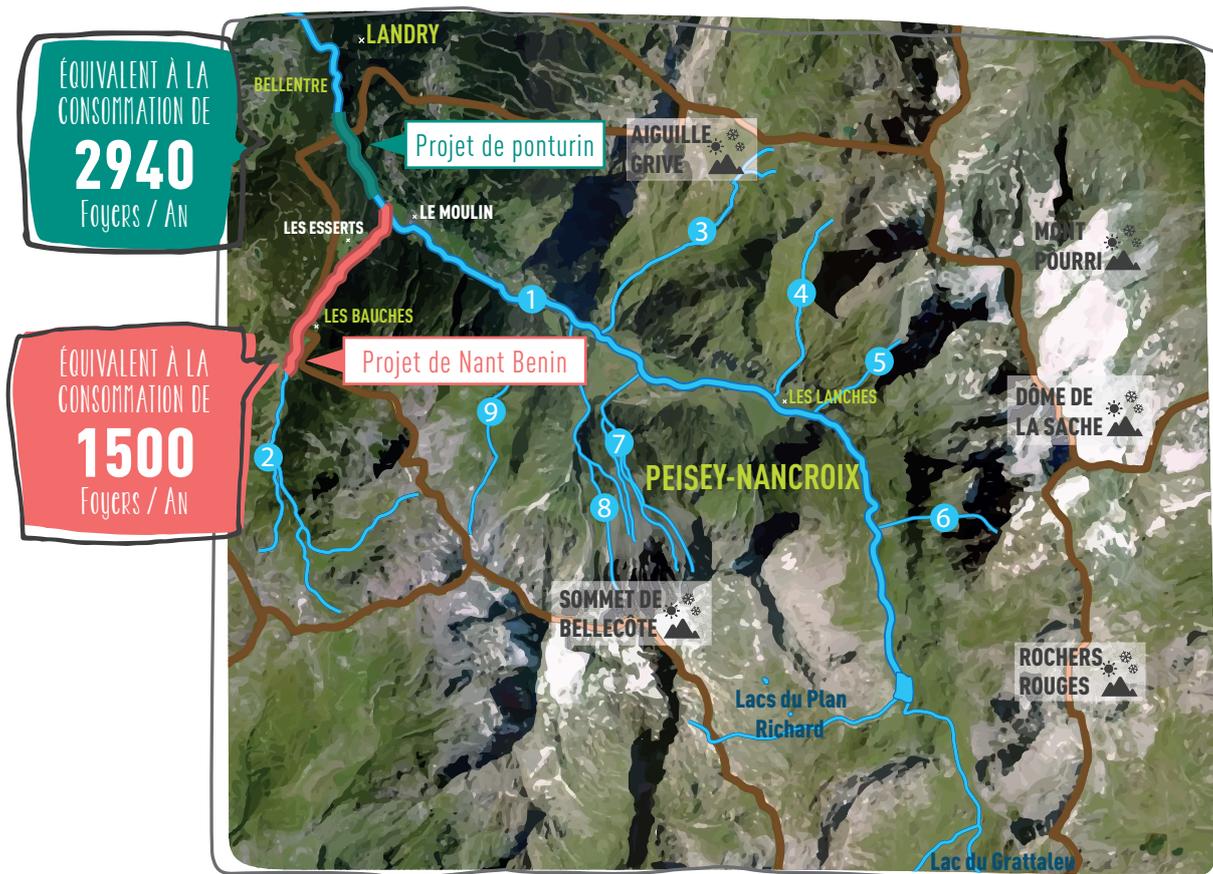
La force de l'eau entraîne une turbine qui entraîne un alternateur qui permet de transformer l'**énergie mécanique** en **électricité**.

3

L'électricité produite est ensuite réinjectée sur le réseau pour être **distribuée** vers les **consommateurs d'électricité** de proximité

LES PROJETS HYDROÉLECTRIQUES DU NANT BÉNIN ET DU PONTHURIN, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Localisation des deux projets et potentiel de production



1. Ponturin - 2. Nant Bénin - 3. Ruisseau des Rossets - 4. Nant Cruet - 5. Nant Putors
6. Nant de la Borne - 7. Ruisseau de Rosuel - 8. Nant Fesson - 9. Ruisseau de l'Arc
-  Cours d'eau
 Limites communales

Les projets en résumé :

PROJET DU PONTHURIN

Point de captage :

150m à l'aval du Pont des Moulins

Longueur de la conduite forcée : 1900 ml

Localisation de la centrale :

Dans le hameau de Moulin, à Peisey-Nancroix

Production estimée : 14,5 GWh/an

PROJET DU NANT BENIN

Point de captage :

200m en amont du Pont des Bauches

Longueur de la conduite forcée : 2600 ml

Localisation de la centrale :

Dans le hameau de Moulin, à Peisey-Nancroix

Production estimée : 7,5 GWh/an

CE QU'IL RESTE À DÉFINIR DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ DE CONCERTATION

Le **débit** réservé des torrents

L'**intégration paysagère** de la prise d'eau et du bâtiment de production

Les **mesures réductrices d'impact** et **d'accompagnement** : **création** de chemin de **randonnée**, **réfection** des **routes**, **intégration paysagère** des ouvrages, etc., et la manière dont ces projets pourront s'intégrer dans le **développement touristique local**

CE QUE L'ON SAIT DES PROJETS

L'**emplacement** du site de la prise d'eau et du bâtiment de production

Le **tracé** de la conduite forcée

LE CALENDRIER DES PROJETS

2016

2017

2018

2019

2020

Ponthurin



VALIDATION DU PROJET
PAR LES ÉLUS DES
2 COMMUNES CONCERNÉES :
Landry et Pelsey-Nancroix



**RÉALISATION
DES ÉTUDES**
TECHNIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES



INSTRUCTION DU DOSSIER
PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT



**OBTENTION DES
AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES**



MISE EN SERVICE
de la centrale
hydroélectrique



DÉPÔT DU DOSSIER
DE DEMANDE
D'AUTORISATION



REMISE DES ÉTUDES
COMPLÉMENTAIRES À
L'ADMINISTRATION



**LANCEMENT
DES TRAVAUX**

Nant-Benin



VALIDATION DU PROJET
PAR LES ÉLUS DES
2 COMMUNES CONCERNÉES :
Landry et Pelsey-Nancroix



**RÉALISATION
DES ÉTUDES**
TECHNIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES



INSTRUCTION DU DOSSIER
PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT

**DÉCALAGE DU DÉPÔT
DES COMPLÉMENTS
POUR TRAVAILLER
LE PROJET ENSEMBLE**



**OBTENTION
DES AUTORISATIONS
ADMINISTRATIVES**



DÉPÔT DU DOSSIER
DE DEMANDE
D'AUTORISATION



REMISE DES ÉTUDES
COMPLÉMENTAIRES À
L'ADMINISTRATION



**LANCEMENT
DES TRAVAUX**

Communication



RÉUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION



LETTRES
D'INFORMATIONS



RÉUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION



RECUEIL AVIS
RIVERAINS,
ASSOCIATIONS, ...



DIVERS ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION, VISITE DE CENTRALES, ...

QUESTIONS / RÉPONSES

**“QUI EST
LE PORTEUR DU PROJET ?”**

Réponse :

Gaz Electricité de Grenoble est une société **anonyme d'économie mixte locale**, détenue à 50% plus 1 voix **par la ville de Grenoble**. Nous sommes producteur d'**électricité verte** sur quatre filières : **HYDROÉLECTRICITÉ, éolien, photovoltaïque et méthanisation**. Nous nous engageons dans les projets en tant que partenaire de proximité, engagé en faveur de l'environnement. Dans le cadre des projets du Ponthurin et du Nant Benin, nous nous sommes **associés à la régie d'électricité locale d'Aigueblanche**, détenue à 100% par la commune d'Aigueblanche et en lien constant avec les communes de Peisey Nancroix, La Plagne Tarentaise et Landry.

**“LA CANALISATION
DE LA CONDUITE FORCÉE
SERA-T-ELLE ENTERRÉE POUR RÉDUIRE
L'IMPACT VISUEL DU PROJET ?”**

Réponse :

L'**enfouissement** de la conduite forcée était une des conditions pour réaliser le projet. Il s'agit d'une **volonté commune** des **élus** et du **porteur du projet**. Les études ont d'ailleurs démontré que cet enfouissement serait **possible sur tout le parcours** de la canalisation. Cet **engagement** sera donc inscrit dans le dossier présenté aux services de l'Etat.

**“CETTE
INSTALLATION
VA-T-ELLE ASSÉCHER
LE TORRENT ?”**

Réponse :

Seul **une partie du débit du torrent est détournée** pour alimenter la centrale hydroélectrique afin de **garantir** en permanence **la vie, la circulation et la reproduction** des **espèces** vivant dans le torrent.

Pour plus d'informations

Retrouvez toutes les informations sur le projet du Nant Benin sur le site internet :

www.hydro-nantbenin.fr 

LA CONCERTATION AUTOUR DES PROJETS

Une étude des perceptions pour lancer la concertation

La société **Alter&Go Concertation** a été mandatée début 2018 par le porteur du projet pour mener une **étude des perceptions**. Des **rencontres individuelles** avec des **élus**, des **représentants du tourisme** et de l'**économie locale**, des **associations environnementales** et des **habitants** ont eu lieu dès le mois de **février 2018**. L'objectif était de comprendre les spécificités du territoire ainsi que de recueillir les attentes en termes d'**information** et de **concertation** pour ces projets hydroélectriques.

La **synthèse des entretiens** a été présentée aux personnes rencontrées lors d'une réunion de restitution à Peisey-Nancroix, le **15 mars 2018**. L'étude a notamment confirmé et précisé les points suivants :

- Un **manque d'information** et des **incompréhensions** sur les projets
- Un sentiment d'**opacité** autour de ces projets et un **manque de concertation** avec les habitants
- La volonté d'un certain nombre d'acteurs de voir **aboutir** les projets en **co-construisant** certains aspects.



De nombreux rendez-vous à venir en 2018 !

Un premier rendez-vous de concertation se tiendra le **MARDI 24 AVRIL, DE 18H À 20H**.

Ce premier atelier prendra la forme d'un **forum** : les participants pourront évoluer sur plusieurs stands afin de **découvrir dans le détail le projet technique** et de commencer à **travailler ensemble** sur les contours du projet technique (valeur du débit réservé, intégration paysagère des ouvrages et autres mesures d'accompagnement à mettre en œuvre pour réduire les impacts environnementaux, ...).

Nous vous invitons dès à présent à **vous inscrire** à cet atelier, en contactant **Marie GUICHAOUA, Alter&Go Concertation** au **06 83 94 86 53** ou marie.quichaoua@alteretgo.fr

Fort des conclusions de l'étude des perceptions, le porteur du projet a fait le choix de repousser l'instruction du dossier du Nant Benin par les services de l'Etat.

Ce délai supplémentaire (jusqu'à la fin de l'année 2018) permettra de co-construire le projet avec ceux qui le souhaitent.